

Compte-rendu de l'assemblée générale du FSE du 18 octobre 2010

Début de l'assemblée générale à 13h23

Étaient présents : Mesdames Delacroix, Chabot et Cluzel et l'AVS accompagnant Karim VAN ELDEN, Messieurs Beddeleem, Clerfeuille, Robert ainsi que 49 élèves répartis de la façon suivante : 11 élèves de 6èmes, 15 élèves de 5èmes, 28 élèves de 4èmes et 5 élèves de 3èmes.

Mme Burali était excusée.

1ère partie : présentation du bilan moral

- actions génératrices de revenus : subvention mairie, cotisations des adhérents, vente de chocolaines et des photos
- actions financées : repas lors du voyage des élèves de 3ème en Italie, inscriptions des 6èmes et 5ème au Big Challenge, table de ping-pong, collègue au cinéma, participation à la sortie des internes, réparation du baby-foot.

Vote du bilan moral : pas de vote contre, pas d'abstention.

Le bilan moral est adopté à l'unanimité.

2ème partie : présentation du bilan financier

Vote du bilan financier : pas de vote contre, une abstention.

Le bilan financier est adopté à la majorité

Il a été évoqué la question de la vente de pommes, qui pose des problèmes de stockage de produits périssables.

3ème partie : vote pour l'élection des représentants élèves par niveau.

Se sont portés candidats :

en 6ème CORRE Colleen et DELBARRE Gaëtan

en 5ème CAZES Robin

en 4ème : MASSOL Loïc et ESPITALIER Nathan

en 3ème : CARIVENC Pierre

Devant le peu de représentants élèves, puisqu'il en manque un en 3ème et un en 5ème, les membres du bureau ont essayé d'obtenir des candidatures supplémentaires. Seul Karim VAN ELDEN s'est porté candidat en 5ème.

Vote en 6ème : aucun vote contre, aucune abstention.
Colleen CORRE et Gaëtan DELBARRE sont élus à l'unanimité.

Vote en 5ème : aucun vote contre, aucune abstention.
Robin CAZES et Karim VAN ELDEN sont élus à l'unanimité.

Vote en 4ème : un vote contre, deux absents.
Loïc MASSOL et Nathan ESPITALIER sont élus à la majorité.

Vote en 3ème : aucun vote contre, une abstention
Pierre CARIVENC est élu à la majorité.

Clôture de l'assemblée générale à 13h52.